

La loi d'encadrement des avantages et la transparence des liens d'intérêt appliquées aux dispositifs médicaux



Formation
e-learning

30 min

Code : VDMD

Public concerné

Toutes les personnes concernées par la loi encadrant les avantages et la transparence des liens d'intérêt dans le cadre des interactions entre les entreprises de santé et les professionnels du secteur.

Configuration

Systèmes d'exploitation (a minima) : Windows 10

Processeur (a minima) : Pentium Core i5

Mémoire (a minima) : 4 à 8 Go en fonction du système

Navigateurs : Edge, FireFox, Chrome (v88 et suivant), Safari (v9 et suivant)

Activer les cookies de session sur les postes utilisateurs.

La formation est adaptée aux formats mobile et tablette.

Conditions tarifaires

Coût forfaitaire de **499 € HT** ouvrant les droits d'accès à notre plateforme de formation pour 5 ans

+ Coût annuel de connexion nominative à la formation :

45 € HT par salarié apprenant

Informations complémentaires

Prérequis : AUCUN

Évaluation par QCM effectuée post-formation sur plateforme informatique. Remise d'une attestation de formation et communication des résultats.

Formation personnalisable au vu des attentes et/ou des spécificités de votre entreprise.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour étudier ensemble les modalités requises. Vous disposez de vos propres modules scientifiques ? Pourquoi ne pas les intégrer dans votre plateforme VisaeDM™ ? Nous les intégrons et nous chargeons de créer l'évaluation en double aléatoire.

LES



- **Comprendre** les obligations réglementaires liées aux avantages et à la transparence des liens d'intérêt
- **Identifier** les acteurs concernés et les sanctions encourues en cas de non-conformité
- **Appliquer** les bonnes pratiques pour se conformer aux exigences légales
- **Études de cas** concrets pour illustrer les bonnes et mauvaises pratiques

Une formation de 30 minutes

Comprendre les obligations légales et éthiques encadrant l'octroi d'avantages aux professionnels de santé.

Identifier les acteurs concernés et les exigences spécifiques aux dispositifs médicaux.

Appliquer les principes de transparence dans la déclaration et la publication des liens d'intérêt.

Anticiper les risques juridiques liés au non-respect des obligations réglementaires.

Intégrer les bonnes pratiques pour assurer la conformité des interactions professionnelles.

Qu'est-ce qu'une formation en e-learning ?

Formation dématérialisée et asynchrone, elle permet de dispenser des programmes via une plateforme numérique et interactive de type LMS (Learning Management System).

La conception des modules est réalisée par nos ingénieurs pédagogiques en association avec nos graphistes. L'objectif est de favoriser l'assimilation des connaissances avec l'utilisation de différents outils tels que des vidéos, des documents à consulter, des liens, des animations et des auto-quizz en cours de parcours.

Cette modalité d'apprentissage permet aux apprenants :

- De suivre la formation au moment et dans le lieu qui leur convient le mieux
- De revenir à leur guise sur des points importants, mal compris ou mal assimilés
- De vérifier leurs connaissances grâce à des questionnaires d'évaluation
- De télécharger leur attestation d'assiduité

Elle a pour avantage vis-à-vis de l'entreprise :

- De répondre immédiatement aux besoins de formation
- De mettre à niveau les nouveaux arrivants
- De libérer les formateurs internes pour des thématiques plus pointues
- De réduire les temps d'absence des salariés pour formation
- D'économiser les coûts annexes de la formation
- De décliner certains contenus e-learning en plusieurs langues (nous consulter)

Vos contacts



Christel Baty

01 84 76 14 84
c.baty@ifis.fr



François Mège

01 85 76 18 77
f.mege@ifis.fr

La loi d'encadrement des avantages et la transparence des liens d'intérêt appliquées aux dispositifs médicaux

Programme

• Introduction

- Un point sur l'histoire

• Principe du Dispositif d'Encadrement des Avantages

- Objectif du Dispositif d'Encadrement des Avantages
- Principe du Dispositif d'Encadrement des Avantages
- Quels sont les avantages visés ?

• Les acteurs concernés

- Les personnes qui ne peuvent pas recevoir d'avantages
- Les personnes qui ne peuvent pas donner d'avantages

• Les avantages négligeables

- Avantage ou non ?
- Quels éléments sont considérés comme des avantages ?
- Les avantages exclus du dispositif
- Nature, seuil et fréquence des avantages négligeables

• Les dérogations

- Avantages et Dérogation
- D'après-vous, quelles catégories d'avantages peuvent faire l'objet d'une dérogation ?

- À qui soumettre une dérogation ?
- Que doit contenir le dossier de soumission ?
- Procédures de dérogations
- Les seuils de dépense
- Les délais de soumission et de réponse
- Conventions simplifiées
- En cas de non-respect des règles

• La transparence des liens

- La Loi Bertrand modifiée par la loi Ma Santé 2022

• Les informations à publier

- Quelles sont les informations à publier ?
- Où et quand publier ces informations jusqu'à ce jour ?
- Les conseils
- Quel est le montant de l'amende en cas de non publication délibérée ?

• Conclusion

Contexte

L'industrie des dispositifs médicaux est soumise à une **réglementation stricte** visant à **encadrer les relations** entre les entreprises et les professionnels de santé. La loi impose des **obligations de transparence** afin de **prévenir les conflits d'intérêt** et d'**assurer une pratique éthique** du secteur.

Cette formation vous **offre une vision claire et détaillée des exigences réglementaires**, tout en vous donnant les clés pour les appliquer efficacement au sein de votre entreprise.

Le module en images

